

a discuté la situation générale et adopté une résolution demandant la prolongation du cessez-le-feu pour une autre période de trois mois et invitant les parties au différend israélo-arabe à reprendre les entretiens de paix sous les auspices de l'Ambassadeur Jarring, représentant spécial du secrétaire général au Moyen-Orient. La Commission politique spéciale a adopté des résolutions qui renouvelaient le mandat de l'Organisme de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine et, sur la recommandation du commissaire général, a établi un groupe de travail chargé d'explorer les solutions possibles aux graves problèmes financiers de cet organisme.

En ce qui concerne la question de la représentation de la Chine, objet de contestations depuis tant d'années, on a pu enregistrer un événement de grande portée pour l'avenir de l'organisation mondiale. Il y a eu, pour la première fois, une majorité simple à l'Assemblée générale en faveur de l'admission de la République populaire de Chine, et, pour la première fois, le Canada a voté en faveur de ce changement.

Étant donné le caractère imposant de l'ordre du jour, auquel figurait une centaine de questions, et vu les engagements spéciaux que comportait une occasion aussi importante que le vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation, il n'est pas étonnant que l'Assemblée générale n'ait pu répondre à toutes les espérances concernant les progrès de ses travaux. Dans le domaine de la paix et de la sécurité, il est particulièrement inquiétant que les Nations Unies semblent toujours incapables de trouver la formule d'une influence efficace qu'elles pourraient exercer à l'égard de beaucoup des graves problèmes qui troublent les relations des nations. D'importantes étapes ont été franchies néanmoins en 1970, et un nombre impressionnant d'initiatives réussies permet d'envisager des progrès dans de nombreux domaines pour la décennie qui vient de s'ouvrir.

La partie consacrée aux Nations Unies de la révision de la politique étrangère canadienne identifiait 11 grands objectifs pour le Canada à l'ONU. Les faits saillants de la 25^e session qui ont trait à ces grands objectifs sont les suivants:

1. Contribuer au développement économique et social

Comme elle l'avait fait au cours des négociations antérieures, la délégation canadienne a joué un rôle important, en Deuxième Commission, dans les discussions décisives qui ont abouti à un accord sur une stratégie internationale en vue de la deuxième Décennie pour le développement. Le document adopté est d'une importance capitale en raison des engagements moraux et politiques mutuels qui concernent tant les pays en voie de développement que les pays industrialisés. Entreprise pilote intéressante et ambitieuse offrant une synthèse de principes, d'objectifs et de mesures, la stratégie aura sans aucun doute des incidences particulièrement heureuses sur le développement économique et social pendant les années soixante-dix et au delà.